

COMMUNE DE BORDEAUX

A V I S D ' E N Q U Ê T E

Une enquête publique a été prescrite sur le projet suivant :

Bordeaux, PRU Aubiers-Lac : Déclassement d'une emprise du parking public et d'une bande de terrain sis rue des Genêts

Elle se déroulera du 15 au 29 septembre 2022 inclus

Le **dossier accompagné d'un registre, sera déposé pendant 15 jours consécutifs** :

- à la **Cité municipale** – 4 rue Claude Bonnier à Bordeaux (du lundi au vendredi de 9 h à 17 h)
- à la **Maison du projet Aubiers** – 51 cours des Aubiers à Bordeaux (du lundi au vendredi de 9 h à 16h30)

dans le respect des règles nationales notamment sanitaires, applicables au moment de l'ouverture de l'enquête.

M. Jean-Daniel Alamargot, commissaire enquêteur, tiendra **permanence** à la **Maison du projet Aubiers**, pour recevoir et consigner directement les déclarations et observations relatives au projet qui seraient formulées par les personnes intéressées :

- **Jeudi 15 septembre 2022** : accueil physique de **9 h à 12 h**
- **Jeudi 29 septembre 2022** : accueil physique de **14h à 17h**

En cas de durcissement des mesures sanitaires, les permanences se tiendront uniquement par téléphone au 05 56 10 28 05 aux mêmes dates et heures.

Le dossier d'enquête sera également intégralement consultable sur le **site internet** : www.participation.bordeaux-metropole.fr. Les citoyens pourront y intervenir et laisser des observations directement en ligne **pendant toute la durée de l'enquête**.

Les observations pourront également, pendant la période de l'enquête publique, être déposées à l'accueil de la Cité municipale ou transmises directement par voie **postale** au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

M. Alamargot, commissaire enquêteur – **Pôle territorial de Bordeaux** – Service foncier – Esplanade Charles de Gaulle – 33045 Bordeaux cedex.